



## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 731-1**

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 731-1 intitulé *Règlement modifiant le règlement relatif au stationnement hivernal* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 29 octobre 2024 et qu'il est entré en vigueur le 30 octobre 2024.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 30 octobre 2024.

M<sup>e</sup> Luc Drouin  
Directeur des affaires juridiques et greffier